

Qu'est-ce qui fait courir les candidats?

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

31 janvier 2020

La campagne électorale des Municipales est rythmée par l'annonce chaque semaine de communes en déficit. Dernières en date : Sainte-Rose, Lamentin, et Saint-François. À cette ambiance un brin sinistre s'associent les mésaventures judiciaires ou affaires présumées de certains élus. C'est le cas de Joël Beaugendre avec ses ennuis fiscaux ou encore du député Max Mathiasin dont la demande de levée d'immunité parlementaire a fait pschitt. Aux Abymes, une information judiciaire initiée sur plainte du député Serva s'est invitée dans la campagne électorale. Jacques Bangou a démissionné de son poste de maire de Pointe-à-Pitre sous la menace d'une destitution. Quant à Marie-Luce Penchard maire de Basse-Terre, elle a été plusieurs fois convoquée par les services de la police judiciaire et mise en garde à vue. Ce climat lourd renvoie une image désastreuse du personnel politique. De quoi instiller dans la tête de l'électeur l'idée selon laquelle, les élus guadeloupéens sont tous pourris. Or, si certains élus ne sont pas exempts de tout reproche, tous ne sont pas sur le même registre. Plus ennuyeux, l'opprobre risque de toucher ceux qui n'ont jamais exercé un mandat électif et qui aujourd'hui briguent un poste de maire. Même si elles ne sont pas les plus nombreuses, quelques communes sont bien gérées. Les affaires judiciaires et les déficits communaux ne sont pas seuls à plomber l'ambiance. Toujours sur fond de campagne électorale, la commune de Baie-Mahault s'enlise dans un conflit social dont on a du mal à entrevoir l'issue. Un trouble de la vie publique malvenu dans le calendrier politique. Si celui-ci perdure, il pourrait donner lieu à une campagne électorale compliquée, voire agitée à Baie-Mahault. Tous ces soubresauts n'affectent pas l'ardeur de ceux qui briguent des mandats de maire. Comment interpréter cette appétence ? Un attrait intact pour la chose publique ? De l'inconscience face à la tâche incommensurable à accomplir si elle est exécutée selon les règles de l'art ? Ou alors, les candidats sont-ils aveuglés par les minces avantages que procure la

fonction ?